

## Brèves de Conseil

(Conseil municipal du 23/06/15)

### Un Conseil important :

Ce conseil est doublement important : d'une part parce que de nombreux points ont été abordés, et d'autre part parce que la logique de la nouvelle majorité municipale et sa traduction programmatique commencent à apparaître assez clairement.

Les domaines principaux qui ont été abordés sont : la prévention et la sécurité, les tarifs municipaux, le compte administratif 2014 (le bilan 2014) et l'école de la Minais, encore une fois.

### Prévention et sécurité :

⇒ Un 'café-parents' : sera créé pour favoriser l'échange et conforter les parents, en lien avec le CCAS et l'éducation nationale (RASED).

⇒ Un 'Conseil pour les droits et les devoirs des familles (CDDF)' : sera créé pour examiner la situation des familles en difficulté dans l'exercice de la fonction parentale. Un rappel des droits et devoirs des familles pourra être exprimé, mais un accompagnement parental pourra aussi être déclenché.

⇒ Création de postes de gardiens : est créé au groupe scolaire de la Minais (Félix Tessier), avec attribution d'un logement de fonction. Cette création n'était pas prévue initialement, au moins au départ. De la même façon, un gardiennage à Ligéria ne semblait pas nécessaire. Pourquoi la majorité actuelle a-t-elle fait le choix de cette création, alors qu'elle affirme vouloir réduire la masse salariale ?

⇒ Dispositif 'Mairie vigilante' : La mairie (le Maire) veut désigner dans chaque quartier ou rue une personne « honorable et disponible » pour servir de relai avec la police municipale et la gendarmerie et pour veiller au respect des règles de prévention de la délinquance.

Les élu.e.s d'opposition ont exprimé leur désaccord, en soulignant que la vigilance solidaire entre voisins existe déjà dans beaucoup de quartiers. Christian Chérel, par exemple, a souligné qu'une « *implication des associations de*

*quartier ou des conseils syndicaux de copropriété nous semblerait plus appropriée* ».

### Les tarifs municipaux :

D'une façon générale, la majorité municipale informe qu'elle a fait une enquête sur les tarifs pratiqués dans les autres communes de l'agglomération. D'après elle, les tarifs lucéens sont très inférieurs. Elle a donc décidé de les revaloriser pour se 'remettre dans la moyenne'.

⇒ Scolaires et périscolaires : pour le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire et les études, le principe appliqué est de ne pas beaucoup changer les tarifs des tranches 1 et 2 (correspondant aux revenus familiaux les plus faibles). Par contre, l'augmentation est plus importante pour les tranches 8 et 9 (Quotient Familial inférieur ou supérieur à 1681 €) : +9% pour le repas, 14,4% pour la demi-heure d'accueil périscolaire et l'heure d'études.

⇒ Accueil de loisirs : Il y a une forte demande dans ce domaine. L'ancienne municipalité s'était trouvée devant le dilemme suivant : soit limiter le nombre de places pour limiter les coûts pour la ville, soit répondre à la demande et augmenter raisonnablement les tarifs (sachant que l'application du quotient familial préserverait l'accès de ces services aux familles ayant peu de moyens financiers). Et nous avons choisi la seconde alternative.

Mais là, la majorité a choisi d'augmenter fortement TOUS les tarifs, et particulièrement de **matraquer certains tarifs pour les plus pauvres : c'est du quotient familial à l'envers !**. Exemples :

- journée de vacances avec repas : +29% pour les T1, +20% pour les T9
- ½ journée mercredi avec repas : +28,4% pour les T1, +20% pour les T9

Domage que cela n'ait pas été dénoncé lors du conseil. Pour lire la lettre ouverte que j'ai fait parvenir au maire sur ce sujet, cliquer ici.

- « *et le record absolu : + 180 % pour les navettes (écoles-activités sportives) c'est à dire un quasi*

triplement et un bon moyen pour faire disparaître le service. » (Christian Chérel).

⇒ Pour l'animation jeunes (le Patio), **l'adhésion annuelle est carrément doublée**, pour toutes les familles. Quant aux prestations, la grille des tarifs est très simplifiée (de 13 à 4 tarifs), mais les tarifs sont en très forte hausse (+63% à +74%), et, encore une fois, avec **des hausses plus importantes pour les plus pauvres**. Exemple : pour le prix de la journée de stage au tarif C, la hausse est de 74% pour la tranche 1 du quotient familial, alors qu'elle n'est « que » de 57% pour la tranche 9. Pour lire la lettre ouverte que j'ai fait parvenir au Maire sur ce sujet, [cliquer ici](#).

⇒ Les séjours : une augmentation uniforme de 10% semble avoir été appliquée sur tous les tarifs, quel que soit le quotient familial.

⇒ Médiathèque Ludothèque : Les tarifs « jeunes » (3,45 € pour la médiathèque) disparaissent au profit d'un tarif « lucéens » à 14 € (gratuit pour les chômeurs et étudiants). Il y a création d'un tarif familles à 20€.

Les groupes d'opposition ont protesté contre cette hausse parfois massive des tarifs municipaux. Pour Alain Lizé, « *L'engagement pris devant les lucéens de ne pas augmenter les impôts est mensonger puisque les familles vont devoir supporter une hausse démesurée et inacceptable* ». pour lire leur communiqué de presse commun des élu.e.s de l'opposition, [cliquer ici](#).

**Alerte** : la fréquentation des restaurants scolaires a baissé en 2014 (baisse de 116 000 € de recette). Cela induit une question grave, mais non posée lors du Conseil municipal : **la restauration scolaire est-elle encore accessible aux familles les plus pauvres ???**

## **Le bilan 2014 des finances communales (compte administratif) :**

Quelle que soit la présentation de l'actuelle majorité, le bilan financier 2014 de la commune est bon : Les dotations de l'Etat sont quasi stables, celles de Nantes Métropole continuent de croître (+3,1%), le produit des taxes a augmenté de 3,8% du fait de l'accroissement de la population. Du côté des dépenses de fonctionnement, elles ont augmenté de 3,88%.

Au total, l'épargne brute se monte à 2,661 M€ (2,605M€ l'an dernier), l'épargne nette (après remboursement de la dette) à 1,882 M€ (en baisse par rapport à 2013, en relation avec les investissements pour l'école de la Minais) et avec une capacité de désendettement de 5,85 années (situation d'alerte à 10 années).

On est bien loin des alertes catastrophistes de l'audit de septembre 2014.

La majorité explique ces bons résultats par des mesures d'économie qu'elle a prises depuis son arrivée, tout en ajoutant qu'il va falloir continuer les économies pour redresser les finances communales. Mais la réalité, c'est qu'elle a surtout fait des choix différents. Par exemple, elle a choisi de supprimer le poste d'accueil au CCAS (au nom des économies), mais elle a aussi choisi de dépenser près de 36 000 € non prévus au budget pour installer une patinoire pendant 2 semaines.

## **Le groupe scolaire/multi accueil de la minais :**

Alors que la majorité municipale a, de longue date, critiqué le surdimensionnement de l'école de la minais, une classe supplémentaire en maternelle va devoir ouvrir à la rentrée 2015. Dès l'ouverture, ce groupe scolaire sera au maximum de sa capacité, ce qui démontre à l'évidence que sa taille était justifiée.

Le débat sur cette question a été assez parlant. Pour l'opposition, cela confirme « la pertinence du choix de la précédente municipalité d'investir dans un outil performant à la Minais. Ces nouveaux élèves lucéens vont trouver d'excellentes conditions de travail dans les locaux qui vont ouvrir en septembre. » (Bien Vivre Ensemble à ste-Luce)

Pour le Maire, cette école n'est pas trop grande (c'est difficile à prétendre aujourd'hui), mais trop chère et trop luxueuse ; c'est une école « Pierre Cardin » ! Et il confirme que 2 classes sont mises en réserve à l'école des Prés Verts, car la population se renouvelle aussi en centre-ville (il faut ajouter une possible ouverture à la Reinetière). Donc, pour le Maire, on aurait pu maintenir les écoles du centre, avec un éventuel complément de quelques classes à la Minais dans

des modulaires peu coûteux. Les habitants de la Minais apprécieront ...

Autre point traité : la création d'une commission Consultative des Services Publics Locaux pour pouvoir sous-traiter au privé le fonctionnement du multi-accueil de la Minais.

Bien sûr, cela va permettre d'afficher une baisse des dépenses de personnel, mais avec une hausse des frais de fonctionnement. D'où pourrait provenir, alors, une économie pour les finances communales (sachant que l'entreprise qui va prendre en charge une «*délégation de service public*» voudra y trouver un avantage financier) ? Ne risque-t-on pas une dégradation de la qualité du service et/ou des pertes d'emploi, sans beaucoup d'économies ?

Cette logique de sous-traitance risque de s'étendre, puisque la municipalité a vendu à un sous-traitant un engin agricole servant à l'entretien des nouveaux grands espaces verts pris en charge par la municipalité (pour 6 000 €, ce qui est une bonne affaire pour l'acheteur...).

Il est vrai que l'idéologie traditionnelle de la droite, c'est qu'un service rendu par un service public est une charge, alors que le même service rendu par une entreprise privée est une création de valeur...

On voit ainsi que l'action municipale dans ces nouveaux quartiers (Minais, Islettes) commence à

révéler les logiques et orientations fondamentales de la nouvelle majorité :

- La privatisation de certains services publics : mais cela n'apportera pas d'économie pour les finances communales (un simple transfert des frais de personnel vers les frais de fonctionnement), à moins de réduire ces services, d'en diminuer la qualité ou d'en augmenter fortement les tarifs (ce qui aboutira à restreindre le nombre de bénéficiaires) ;
- Le retour de la culture en salle à Ligéria : mais le succès (y compris financier) n'est pas garanti, puisque le Maire a annoncé une baisse des tarifs (le remplissage de la salle n'a sans doute pas été optimum). De plus on perd le caractère large et populaire d'un rendez-vous comme les guinguettes ;
- Le frein à la construction de nouveaux logements : même si le cumul des deux programmes de la Minais et des Islettes (décidés pendant la mandature de M. Brasselet) a créé des problèmes pour répondre aux nouveaux besoins de services municipaux, un brutal coup de frein va réduire les ressources fiscales (dynamiques jusqu'à présent) et les dotations de l'Etat, accentuer le retard de la commune en matière de logements sociaux, avec les pénalisations financières (SRU, DSU) qui vont avec, et désolidariser notre commune de Nantes Métropole qui s'apprête à accueillir de nouvelles familles (dont nos enfants et petits-enfants).

Tout l'art de la gestion municipale consiste à accueillir une population nouvelle dans des proportions mesurées, de façon à contrebalancer le vieillissement de la population, à maintenir une bonne utilisation des équipements municipaux (écoles, sports, associations, ...), à garder un dynamisme à la commune, au sein d'une agglomération dynamique, ...

Mais au lieu de cet objectif, sommes-nous entrés dans une période de glaciation ?